EDUQ 8570622 B

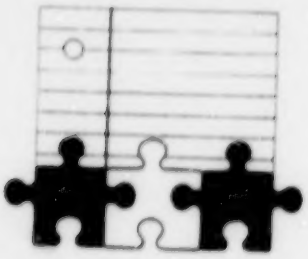

INTÉGRATION DE L'ÉLÈVE EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION ET D'APPRENTISSAGE

INTÉGRATION DE L'ÉLÈVE AVEC PROBLÈMES VISUELS DANS LES CLASSES ORDINAIRES

Guide d'accompagnement des médias

[redacted]

EDUQ 8570622 B

INTÉGRATION DE L'ÉLÈVE EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION ET D'APPRENTISSAGE

INTÉGRATION DE L'ÉLÈVE AVEC PROBLÈMES VISUELS DANS LES CLASSES ORDINAIRES

Guide d'accompagnement
des médias

Télé-université, 214, avenue Saint-Sacrement, Québec, G1N 4M6
1983

Responsable du projet Georgette Goupil, professeure
Département de psychologie, UQAM

Conception Georgette Goupil
Louise Patoine

Collaboration spéciale David Wilson
Lucie Lupien

Ce document a été préparé par les divers services de la Télé-université en collaboration avec l'UQAM.

Université du Québec à Montréal et
Télé-université, © 1983

ISBN 2-89147-746-4 (édition complète)
ISBN 2-89147-756-1

Dépôt légal — 1er trimestre 1984

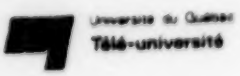

TABLE DES MATIÈRES

		page
I.	**Le guide d'accompagnement**	7
	Le thème : L'intégration de l'élève en difficulté d'adaptation	7
	Le but des modules	8
	Les modules	8
	Les médias	9
II.	**La démarche pédagogique**	11
	1. Discussion en équipe de trois ou quatre personnes	12
	2. Visionnement du vidéo	12
	3. Discussion en groupe	13
	4. Deuxième vidéo	13
	5. Lecture du Recueil de textes	14
	6. Audition de la cassette	14
	7. Synthèse	14
	Activités complémentaires	15
III.	**Le module : Enfants avec problèmes visuels**	17
	Le vidéo : Viens voir	17
	Le Recueil de textes	19
	La cassette	19

I. LE GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT

Le guide d'accompagnement est un outil pédagogique qui permettra à l'utilisateur de tirer un profit maximal des matières traitées dans les médias (vidéo, cassette audio et recueil de textes). Il offre au lecteur trois types d'information. D'abord, il indique les objectifs visés par le module, ensuite, il en présente le contenu et finalement, il suggère une démarche pédagogique. Ce guide permettra donc à l'utilisateur de voir comment la documentation fournie dans chaque module l'aidera à atteindre ses objectifs.

Le thème : L'intégration de l'élève en difficulté d'adaptation

L'intégration des enfants en difficulté dans les classes ordinaires (dites régulières) de nos écoles est une question qui prend de plus en plus d'importance au Québec. En effet, depuis 1979, avec la parution de L'école québécoise, le ministère de l'Éducation recommande la scolarisation des enfants en difficulté dans le cadre le plus naturel possible. Cette intention a d'ailleurs été réitérée dans un document plus récent, L'école québécoise : une école communautaire et responsable (1982) : "Conformément à la politique gouvernementale déjà en vigueur, chaque école devra, dans toute la mesure du possible, favoriser l'intégration des élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage dans les classes et activités régulières. Cette intégration se fera après consultation des parents et des personnels concernés". (p. 81)

Le but des modules

Les arguments en faveur de l'intégration de l'élève en difficulté ne manquent pas : scolarisation de l'enfant avec ses pairs, respect des droits humains, etc. Le critiques sont tout aussi fréquentes bien qu'elles s'adressent plutôt aux modalités d'application d'un tel projet qu'à ses principes de base. Ces modules ont été conçus afin de sensibiliser aux divers aspects de la réalité de l'enfant en difficulté intégré dans les classes ordinaires, les personnes concernées par ce problème. Elles pourront, à l'aide des médias fournis dans chacun des six modules, se familiariser avec la nature et les implications dans le vécu quotidien de la classe, des handicaps et des difficultés d'apprentissage.

Les modules

Les six modules mettent respectivement l'accent sur un type de difficulté ou de handicap particulier.

Le ministère de l'Éducation a groupé les enfants en difficulté en cinq catégories principales : les enfants handicapés sensoriels, les enfants handicapés physiques, les enfants déficients mentaux, les enfants en troubles d'apprentissage et les enfants mésadaptés socio-affectifs. La première catégorie, celle des enfants handicapés sensoriels, regroupe les enfants avec problèmes auditifs et visuels. Nous avons prévu deux modules pour ces types de handicaps sensoriels vu leur nature totalement différente. Les autres modules correspondent aux quatre autres catégories d'enfants en difficulté identifiées par le ministère de l'Éducation.

Les médias

Chacun des modules comprend un vidéo, un recueil de textes, une cassette audio et le présent guide d'accompagnement. Le vidéo montre l'expérience d'un enfant en difficulté en présentant des situations vécues dans les classes ordinaires. Le recueil de textes et la cassette sont, pour leur part, des supports pédagogiques pouvant aussi être utilisés seuls. Ils sont conçus pour permettre l'approfondissement des connaissances de base sur le handicap ou la difficulté présenté dans le vidéo. Le recueil de textes fournit au lecteur des informations sur la nature du handicap et les modes de scolarisation offerts à l'élève en difficulté d'adaptation et d'apprentissage. La cassette audio fait entendre des témoignages d'individus liés de très près à la question de l'intégration des enfants en difficulté : personnes elles-mêmes handicapées, parents d'enfants en difficulté, enseignants et autres personnes spécialisées dans ce domaine. Ces témoignages, qui présentent parfois des vues opposées, permettront à l'utilisateur de prendre conscience des divers aspects de la situation et enfin de préciser ses attitudes envers l'enfant en difficulté.

II. LA DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Avant de présenter une démarche pédagogique, rappelons que les modules comprennent trois éléments complémentaires : un vidéo, un recueil de textes et une cassette audio. Chacun de ces médias remplit une fonction particulière. Le vidéo montre des enfants handicapés ou en difficulté et des enseignants en action dans les classes ordinaires. Le Recueil de textes complète l'information donnée dans le vidéo, et la cassette audio présente les opinions de diverses personnes (élèves, professeurs, parents) impliquées dans des situations d'intégration d'élèves en difficulté.

Chacun de ces médias peut être exploité de façon autonome, selon les objectifs de l'utilisateur. Cependant, la démarche pédagogique suggère l'intégration des trois outils. Elle est conçue en fonction d'un travail en groupe bien qu'elle s'adapte facilement au travail individuel.

La démarche suggérée comprend sept étapes :

1. Discussion en équipe de trois ou quatre personnes
2. Visionnement
3. Discussion en groupe
4. Deuxième visionnement
5. Lecture du Recueil de textes
6. Audition de la cassette
7. Synthèse

Une dernière étape peut s'ajouter selon la situation d'apprentissage et les objectifs poursuivis : les activités complémentaires.

Afin d'aider l'animateur à adapter cette démarche pédagogique à ses objectifs et aux besoins du groupe, les lignes qui suivent expliquent le cheminement de chacune de ses étapes.

1. Discussion en équipe de trois ou quatre personnes

La discussion se fait à partir des connaissances de chacun sur le sujet, des expériences vécues, etc.

Au cours de cette étape, le participant est invité à prendre conscience de ce qu'il sait déjà sur le sujet, ce qui lui permettra de porter plus facilement son attention sur les données nouvelles présentées dans le vidéo, et de les intégrer à ses connaissances. Cet échange vise donc à assurer la disponibilité de chacun aux informations contenues dans le vidéo.

À cette étape, il est important d'éviter de faire porter la discussion sur des prises de position trop fermes. Il ne s'agit pas de mettre l'accent sur des positions individuelles mais sur des données plus objectives.

2. Visionnement du vidéo

Le visionnement du vidéo devrait se faire sans interruption, afin de permettre aux participants d'avoir une perception globale de ce qu'il contient. Il est important d'aviser les personnes qu'un deuxième visionnement sera possible à l'étape 4, afin d'éviter qu'elles ne s'attardent à des aspects particuliers au détriment de l'ensemble du contenu.

3. Discussion en groupe

Bien que cet échange vise à assurer aux participants une bonne compréhension du contenu du vidéo, son objectif principal est surtout de leur permettre de voir comment il est possible de réussir l'intégration des enfants en difficulté dans leur milieu. La discussion pourra porter, par exemple, sur les points suivants :

- les éléments du vidéo qui retiennent l'attention;
- les notions qui demandent à être clarifiées;
- les conditions nécessaires pour réussir l'intégration de ces enfants dans les classes ordinaires.

Si le groupe est constitué de plus de quinze personnes, il sera nécessaire de former des sous-groupes de cinq ou six personnes, afin de laisser à chacun la possibilité de s'exprimer. Cependant, une mise en commum sera prévue pour répondre aux questions ou clarifier certains aspects du contenu.

4. Deuxième visionnement

La discussion de l'étape 3 aura permis de juger de la nécessité de revoir ou non le vidéo. À cette étape, le visionnement pourra être interrompu chaque fois qu'un participant ou l'animateur le jugera nécessaire soit pour clarifier des aspects ou pour continuer une discussion.

On peut évaluer le temps nécessaire pour ces quatre premières étapes à deux ou trois heures.

5. Lecture du Recueil de textes

Dans un travail à long terme (ex. : cours universitaire), la lecture peut se faire individuellement entre la période de visionnement du film et la dernière étape de la démarche pédagogique suggérée. Cependant, dans un travail à court terme (ex. : rencontre de parents), il est préférable d'envisager un fonctionnement qui permette une économie de temps. Par exemple, les participants peuvent se regrouper en équipes de quatre ou cinq suivant les catégories proposées dans le Recueil de textes. Les membres de chaque équipe se répartissent les textes et en font la lecture sur place. Ensuite, chacun présente aux autres ce qu'il a lu de façon à ce que s'amorce une discussion.

6. Audition de la cassette

L'audition de la cassette, tout comme la lecture du recueil de textes, peut se faire individuellement ou en groupe selon la situation. Toutefois, comme cet outil vise à favoriser une confrontation d'opinions, il serait intéressant d'en faire l'écoute en groupe et d'encourager les échanges de points de vue.

7. Synthèse

Pour favoriser l'intégration de toutes les informations et réflexions recueillies et pour permettre ainsi à chacun de faire le point sur le sujet, voici quelques suggestions d'activités de synthèse plus ou moins fantaisistes :

- écrire un éditorial dans un journal sur le sujet;

- écrire une lettre au président de la commission scolaire pour influencer son point de vue;

- faire une affiche qui synthétise les différents aspects du sujet;

- faire un sketch mettant en présence parents, enseignants et (ou) enfants en difficulté;

- faire une table ronde sur le sujet.

Activités complémentaires

Selon les objectifs poursuivis dans cette démarche, il est possible d'organiser des activités complémentaires à ce qui est présenté dans chacun des modules. Il pourrait être intéressant de :

- préparer la visite d'une école qui reçoit déjà des élèves en difficulté ou des handicapés dans ses classes ordinaires;

- préparer une conférence avec divers spécialistes dans le domaine;

- organiser une table ronde regroupant des personnes ayant vécu une telle situation soit comme parent, soit comme professeur, comme handicapé ou tout simplement comme personne ayant réfléchi sur le sujet.

Cette démarche constitue un exemple d'utilisation de l'ensemble des éléments de chaque module. Il reste à chacun à l'adapter, la modifier ou simplement en concevoir une autre plus appropriée à ses objectifs et (ou) aux besoins de ceux à qui elle s'adresse.

III. LE MODULE : ENFANTS AVEC PROBLÈMES VISUELS

Le vidéo : Viens voir

Conditions de réalisation

Ce vidéo a été réalisé en 1982 à l'école Saint-Enfant-Jésus de la Commission des écoles catholiques de Montréal (C.E.C.M.) qui, depuis une dizaine d'années, accueille dans ses classes ordinaires des enfants ayant des problèmes visuels. Aucune mise en scène n'a été prévue. Le tournage a été fait à partir des situations qui se produisaient spontanément en classe. Les images retenues reflètent donc la vie quotidienne à l'école.

Résumé

Le vidéo présente six enfants handicapés visuels dans leur environnement scolaire avec leurs enseignants et leurs camarades de classe. Ils sont filmés au cours de diverses activités telles que la lecture, la gymnastique, les jeux d'équipes et le travail personnel. Certaines images montrent, en plus, l'utilisation de matériel spécialisé ou d'aides visuelles (téléscope, télévisionneuse, livres à gros caractères) qui permettent à l'enfant d'avoir accès à plus d'information visuelle. Des six enfants, cinq sont légalement aveugles, c'est-à-dire que même assistés par l'appareillage approprié (verres correcteurs, etc.) ils perçoivent à six mètres un objet qu'une autre personne percevrait à 60 mètres (vision de moins de 6/60 à l'échelle Snellen) ou encore ont un champ visuel inférieur à vingt degrés. Le sixième élève est considéré comme demi-voyant (entre 6/60 et 6/21 à l'échelle Snellen).

Objectif général

Le vidéo vise à sensibiliser l'utilisateur à la réalité des enfants handicapés visuels et aux modalités d'intégration de ces enfants en lui montrant des situations vécues par ces derniers dans les classes ordinaires.

Objectifs spécifiques

Au terme du visionnement de ce vidéo, l'utilisateur pourra :

1. Donner une définition du handicap de la vue.

2. Identifier les activités auxquelles peuvent participer les enfants handicapés visuels dans une classe ordinaire.

3. Identifier quelques adaptations pédagogiques qui facilitent l'intégration de l'élève en classe ordinaire.

4. Décrire le rôle du maître itinérant auprès des élèves handicapés visuels.

5. Identifier quelques appareils qui permettent à l'enfant d'avoir accès à plus d'informations.

6. Reconnaître des situations qui facilitent l'intégration sociale de l'enfant avec ses pairs.

Le Recueil de textes

Objectif

L'objectif premier de ce Recueil de textes est de fournir au lecteur des informations sur le handicap de la vue et sur les recherches effectuées sur la scolarisation des élèves handicapés visuels. Ce document peut être consulté librement soit pour acquérir des informations supplémentaires sur les thèmes majeurs du vidéo, soit pour approfondir ses connaissances.

Contenu

Le Recueil comprend trois séries de textes : l'une sur l'oeil et la vision, l'autre sur le handicap de la vue et ses implications, et la troisième sur les modalités de scolarisation des élèves handicapés visuels. Pour aider l'utilisateur à choisir ceux, parmi ces textes, qui correspondent à ses besoins particuliers ou à ceux du groupe, une introduction présente chacune de ces séries.

La cassette

Objectif

De même que le Recueil de textes, la cassette a été conçue comme support au visionnement du vidéo. Elle peut également être utilisée de manière autonome. Son contenu complète celui des textes puisqu'il permet à l'utilisateur d'entendre divers points de vue sur l'intégration de l'élève handicapé visuel dans les classes ordinaires.

Contenu

La cassette comprend quatre témoignages : celui d'une jeune fille handicapée visuelle, celui d'une enseignant itinérant, celui d'un enseignant aveugle qui oeuvre dans une école pour handicapés de la vue et enfin, le témoignage d'une mère d'un jeune garçon aveugle.

Dans son témoignage, la jeune fille expose sa façon de s'intégrer socialement avec ses pairs et l'effort qu'elle doit fournir pour faire les mêmes études que ses compagnons. L'enseignant itinérant signale les réactions des enseignants qui vivent l'intégration. À partir des propos de l'enseignant aveugle qui travaille dans une école spéciale, l'auditeur pourra réfléchir sur le rôle ce type d'école spéciale et sur certains obstacles à l'intégration de l'élève atteint de cécité totale. Enfin, dans son témoignage, la mère du jeune garçon aveugle décrit à nouveau ces obstacles ainsi que les émotions et les inquiétudes éprouvées par les parents de jeunes enfants handicapés.

Ce ne sont là que quelques lignes directrices qui peuvent servir d'introduction à l'audition de la cassette et aider l'utilisateur à dégager ses propres conclusions à partir d'une meilleure connaissance de la situation.

Université du Québec
Télé-université
Université du Québec à Montréal